

## AGRÉMENT D'UN GARDE-CHASSE PARTICULIER

Nous, Guirec LE BRAS, procureur de la République près le Tribunal judiciaire de BOULOGNE SUR MER,

Vu les articles 29, 29-1 et R.15-33-24 à R.15.33-29-2 du code de procédure pénale,  
Vu l'article R.437-3-1 du code de l'environnement,  
Vu l'arrêté préfectoral du Préfet du Pas-de-Calais en date du **06 décembre 2022** portant renouvellement d'agrément en qualité de garde-chasse particulier, à savoir:

**Monsieur MAILLARD Christian, André, Robert,**  
**Né le 26 novembre 1958 à BOULOGNE SUR MER 62200,**  
**Domicilié 23 rue de Maquétra à SAINT-MARTIN-BOULOGNE 62280,**

en qualité de **garde-chasse particulier** pour constater tous délits et contraventions dans le domaine de la chasse prévus au code de l'environnement qui portent préjudice aux droits de chasse des détenteurs de l'association des 2 CAPS situés sur le territoire des communes du canton de MARQUISE : *Bazinghen, Marquise, Ferques, Offrethun, Quelsmes, Saint-Martin-Boulogne.*

Vu la demande de l'administrateur du GIC des deux caps reçu par mail en date du **16 mars 2023**, sollicitant l'assermentation de l'intéressé ;

Vu l'enquête de moralité diligentée par le Commissariat de Police de BOULOGNE SUR MER en date du 26 avril 2023, réceptionné le 16 mai 2023 ;

Vu l'absence de mention sur le casier judiciaire de Monsieur **MAILLARD Christian,**

AGRÉONS **MAILLARD Christian,** en qualité de **garde-chasse particulier** sur le territoire des communes du canton de MARQUISE : *Bazinghen, Marquise, Ferques, Offrethun, Quelsmes, Saint-Martin-Boulogne.*

Le présent agrément ne prendra effet qu'après la prestation de serment de **Monsieur MAILLARD Christian,** devant le **Tribunal de proximité de BOULOGNE-SUR-MER** ou, à défaut d'audience utile, devant le Tribunal judiciaire de BOULOGNE SUR MER.

**DISONS** que la présente décision sera notifiée :

- \* à Madame la Sous-Préfète de BOULOGNE-SUR-MER ;
- \* à Monsieur le Commissaire de Police de BOULOGNE-SUR-MER ;
- \* à Monsieur le Juge du tribunal de proximité de **BOULOGNE-SUR-MER,**
- \* à Mesdames et Messieurs les Maires des communes du canton de MARQUISE : *Bazinghen, Marquise, Ferques, Offrethun, Quelsmes, Saint-Martin-Boulogne.*

Fait à BOULOGNE SUR MER, le **16/05/2023**

Le Procureur de la République

Guirec LE BRAS

